



## Article Original

## Dynamique d'Usage de Substances Psychoactives « Extra – Intra – Muros » Chez les Détenus Mineurs à Abidjan (Côte d'Ivoire)

### *Dynamics of "Extra - Intra - Muros" Psychoactive Substance Use Among Juvenile Detainees in Abidjan (Côte d'Ivoire)*

Ahounou Etobo Innocent<sup>1\*</sup>, Ipo Yves Stephane<sup>1</sup>, Aka Rita Ahou<sup>1</sup>, Gonce Dion Aristide<sup>2</sup>, Mian Tiémélé Emmanuel<sup>3</sup>, Laqueille Xavier<sup>4</sup>, Yeo-Tenena Yessonguilana Jean-Marie<sup>5</sup>

1-UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), Côte d'Ivoire  
 2- UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), Côte d'Ivoire  
 3- Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale, Institut National de Santé Publique Abidjan, Côte d'Ivoire  
 4- Chef du Service d'Addictologie Moreau de Tours, Groupe Hospitalo-universitaire Sainte Anne de Paris, France  
 5- UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), Côte d'Ivoire

**Auteur correspondant :**

Dr Ahounou Etobo Innocent  
 Maître-Assistant en Psychiatrie  
 UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)  
 Adresse postale : 09 BP 1375 Abidjan 09Côte d'Ivoire  
 Téléphone : (+225) 07 07 36 95  
 59Email : [ahounouinno@gmail.com](mailto:ahounouinno@gmail.com)

**Mots-clés :** Prison- Mineurs- Addiction – Substances psychoactives- Abidjan.

**Keywords:** Prison - Minors - Addiction - Cannabis - Abidjan.

**RÉSUMÉ**

**Contexte.** L'usage de substances psychoactives (SPA) chez les mineurs s'observe aussi bien en « extra-muros » qu'en « intra-muros ». Nous avons sur la base du déclaratif, mené ce travail dont l'objectif était d'étudier la dynamique de la consommation de SPA par les mineurs avant et pendant la détention au Centre d'Observation des Mineurs (C.O.M). **Méthode.** Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive qui a porté sur 65 détenus mineurs au Centre d'Observation des Mineurs (COM) logé au sein de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) de janvier à mars 2017 soit trois (03) mois. Les données recueillies ont été saisies et traitées à l'aide de logiciel Word 2013 et Excel 2013. **Résultats.** Les enquêtés étaient âgés majoritairement de 17-18 ans (67,69%) avec des extrêmes allant de 13 à 18 ans et de sexe masculin (93,84%). 96,92 % était déscolarisé avant le lycée ou n'avait jamais eu de scolarité et 58,46% exerçait une activité dans le secteur informel (apprentis chauffeurs, ferrailleurs, mécaniciens). Un antécédent d'incarcération était retrouvé chez 12,31% d'entre eux et les infractions à l'origine de leur détention étaient les délits de vol simple (70,77%) suivis des coups et blessures volontaires (16,92%). Les premières expériences d'usage de substances avaient eu lieu au quartier ou à domicile (53,93%) et étaient motivées par la curiosité (35,58%) et l'influence des pairs (44,61%). Les substances les plus consommées extra-muros étaient le tabac (53,85%) suivi de l'alcool (44,61%) et du cannabis (36,92%). En incarcération, le tabac (15,38%), l'alcool (03,07%) et les Benzodiazépines (03,07%) étaient les substances usitées. **Conclusion.** La dynamique de la consommation de substances psychoactives par les mineurs avant et pendant la détention est modulée par la présence ou non de ces substances mais aussi par le milieu pénitencier d'où l'importance du renforcement des contrôles par les agents pénitenciers et l'ouverture de « consultation jeunes consommateurs » au C.O.M.

**ABSTRACT**

**Context.** On a declarative basis, we evaluated the extra- and intramural prevalence of drug use by the population of minors in detention. The objective of this work was to study the dynamics of drug use by minors before and during detention at the Centre for the Observation of Minors (C.O.M). **Method:** This was a cross-sectional study with a descriptive aim that focused on a population of 65 minors detained at the (C.O.M) housed within the Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) from January to March 2017, i.e., 03 months. **Results.** The majority of respondents were aged 17-18 (67.69%), with extremes ranging from 13 to 18, and were male (93.84%). 96.92% had dropped out of school before high school or had never attended school, and 58.46% worked in the informal sector (apprentice drivers, scrap merchants, mechanics). A history of incarceration was found in 12.31% of them, and the offences that had led to their detention were simple theft (70.77%), followed by assault and battery (16.92%). The first experiences of substance use had taken place in the neighborhood or at home (53.93%), and were motivated by curiosity (35.58%) and peer influence (44.61%). The substances used most extramurally were tobacco (53.85%), followed by alcohol (44.61%) and cannabis (36.92%). When incarcerated, tobacco (15.38%), alcohol (03.07%) and Benzodiazepines (03.07%) were the substances used. **Conclusion.** The dynamics of psychoactive substance use by minors before and during detention are modulated by the presence or absence of these substances, but also by the prison environment, hence the importance of stepping up controls by prison officers and the opening of "young consumer consultations" at the C.O.M.

### POINTS SAILLANTS

#### Ce qui est connu du sujet

La consommation de substances psychoactives (SPA) est de plus en plus fréquente chez les mineurs.

#### La question abordée dans cette étude

Décrire la dynamique de la consommation des SPA par les mineurs avant et pendant la détention au Centre d'Observation des Mineurs (C.O.M) d'Abidjan.

#### Ce que cette étude apporte de nouveau

La détention au Centre d'Observation des Mineurs (C.O.M) entraîne une réduction considérable de la consommation de SPA chez les mineurs. Toutefois, certains mineurs arrivent à se procurer du tabac, de l'alcool et des benzodiazépines en détention.

#### Les implications pour la pratique, les politiques ou les recherches futures.

Renforcement le contrôle par les gardes pénitenciers et créer des centres de détention exclusif pour les mineurs, puis y ouvrir des « consultation jeunes consommateurs ».

## INTRODUCTION

Bien que les fondements philosophiques de la justice ivoirienne se veuillent axés sur une justice réparatrice, la vision de la justice pour mineurs est dans la réalité une vision répressive à travers laquelle on sanctionne des mineurs en conflit avec la loi et on offre très peu d'alternatives à leur incarcération et à leur réhabilitation [1]. Mais le constat paradoxal de l'usage des drogues licites et illicites en prison révèle l'une des limites de cette approche. Selon un rapport du comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, dans certains pays européens, le pourcentage de toxicomanes en prison représente entre 30% et 35% de la population carcérale [2]. Ainsi et contrairement à une idée reçue, les consommations de drogues et les problématiques d'addictions ne s'arrêtent pas à la porte des prisons. En France par exemple, pour les 20% des détenus qui arrivent en prison avec des problématiques addictives, la promiscuité et le stress qui caractérisent les conditions de vie en milieu carcéral favorisent le report quasi-automatique sur les produits disponibles [3]. Quant est-il de l'usage des drogues par les mineurs incarcérés ? Les conduites addictives des mineurs en détention restent méconnues [4] alors même qu'elle émerge comme un enjeu chez les jeunes accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) en milieu ouvert [5].

Et si abordée cette problématique en dehors des murs est pertinente, elle ne l'est pas moins en dedans. Car étudier la dynamique de la consommation des drogues des mineurs en détention est un outil de prévention, le milieu carcéral étant considéré comme un haut lieu de contamination du fait du défaut de classement judiciaire des prisonniers en fonction du risque qu'ils posent.

Les mineurs modifient-ils leur consommation une fois en détention ? Quelle est la dynamique d'usage de substances psychoactives chez ceux-ci au Centre d'Observation des Mineurs ? Ces questions ont motivé le présent travail dont l'objectif était d'étudier la dynamique de la consommation

de substances psychoactives par les mineurs en détention au Centre d'Observation des Mineurs.

## MATERIELS ET METHODES

### Type, lieu et durée de l'étude

Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive qui a porté sur les détenus du Centre d'Observation des Mineurs (COM) logé au sein de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) de Janvier et Mars 2017 soit 03 mois.

### Population d'étude

La population étudiée était constituée des mineurs sous ordonnance de garde provisoire, détenus dans ce centre ou hébergé au sein du bâtiment des femmes, quel que soit l'infraction commise. Par un échantillonnage exhaustif nous avons retenu 65 mineurs sur les 72 que comptait le COM durant notre période d'étude soit 90,27% de cette population.

### Recueil des données

La collecte de données s'est effectuée à l'aide d'une fiche d'enquête anonyme, d'entretiens individuels sous forme d'interrogatoire semi-directive. Nous avons réalisé un seul entretien individuel d'environ quarante-cinq (45) minutes avec chaque mineur. Cette méthode a permis de recueillir l'essentiel des données relatives aux caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'étude atteint, secteur d'activité professionnelle), judiciaires et pénitentiaires (antécédents de détention, nature de l'infraction, durée de détention) et aux caractéristiques relatives à la consommation des substances psychoactives (dynamique de la consommation des substances psychoactives, substances illicites consommées et premières expériences psychotropes).

### Traitement des données

Les données obtenues ont été saisies et traitées à l'aide de matériel informatique notamment le logiciel Word version 2013 et Excel 2013 puis présentées sous forme de tableau et de figure en annexe.

### Consentement des enquêtés

Nous avons obtenu l'accord de l'administration pénitentiaire avant de commencer notre enquête. Les enquêtés faisant partie de notre étude ont été informés de l'intérêt de notre étude. Le consentement uniquement oral, libre et éclairé de chaque participant à l'étude a été obtenu. L'anonymat des enquêtés et la confidentialité des données recueillies ont été respectés. La recherche a été faite selon les principes de la déclaration d'Helsinki.

## RESULTATS

L'effectif des détenus dans la période d'étude était de 72 pour une capacité totale de 60 détenus, soit un taux d'occupation à :  $72/60 \times 100 = 120\%$ . 65 mineurs sur les 72 détenus ont été inclus dans notre étude soit 90,27% de cette population.

Au niveau sociodémographique, on notait une prédominance masculine de 93,84% parmi les enquêtés et une tranche d'âge majoritaire comprise entre 17 et 18 ans (67,69%). 96,92% n'avait pas atteint le lycée, soit par décrochage scolaire précoce ou par non scolarisation et

58,46% exerçait une activité dans le secteur informel. (Tableau I).

**Tableau I : Répartition des enquêtés selon les caractéristiques sociodémographiques/ distribution of respondents by socio-demographic characteristics (n=65)**

Sexe (M/F)	N	%
Masculin	61	93,84
Féminin	04	06,16
<b>Age (ans)</b>		
< 17 ans	21	32,31
17 ans	23	35,38
18 ans	21	32,31
<b>Niveau d'étude atteint</b>		
Non scolarisés	10	15,38
Niveau primaire	21	32,31
Niveau collège	32	49,23
Niveau Lycée	02	03,08
<b>Secteur d'activité</b>		
Secteur informel	38	58,46
Elèves	15	23,08
Néant	12	18,46

Concernant les données judiciaires, 12,31 % des enquêtés justifiait d'un antécédent de détention. Le vol simple était retrouvé dans des proportions de 70,77%. 41,54% étaient prévenus contre 58,46% de condamnés. La durée de détention était de plus de trois (03) mois chez 37,10%. (Tableau II).

**Tableau II : Répartition des enquêtés selon les caractéristiques judiciaires et pénitentiaires/ distribution of respondents according to judicial and penitentiary characteristics (n=65)**

Antécédent de détention	N	%
Oui	08	12,31
Non	57	87,69
<b>Statut des détenus</b>		
Prévenus	27	41,54
Condamnés	38	58,46
<b>Nature de l'infraction</b>		
Vol simple ou à mains armée	46	70,77
Vol à mains armée	6	09,23
Coups et blessures	11	16,92
Meurtre	2	03,08
<b>Durée de détention (mois)</b>		
<1 mois	22	33,84
1-3 mois	19	29,23
>3 mois	24	36,92

**Tableau III : Répartition des enquêtés selon leurs premières expériences d'usage de substances psychoactives/ Distribution of respondents by first experience of psychoactive substance use**

Voies d'administration	N	%
Fumée	39	60
Ingérée	34	52,31
Sniffée	02	3,08
<b>Lieux de 1ère prise</b>		
Quartier/ domicile	37	56,93
Ecole	2	3,08
Fumoir	05	7,69
Lieux de détentes	02	3,08
<b>Motivations d'usage</b>		
Curiosité	23	35,38
Influence des pairs (amis, famille)	29	44,61
Conflits familiaux	03	4,61
Augmentation des performances	05	7,69
Préparation actes médico-légaux	01	1,54

Abordant la dynamique de la consommation des substances psychoactives, les premières expériences d'usage de substances psychoactives s'étaient effectuées dans 56,93% au quartier ou le domicile (56,93%) et étaient motivées par l'influence des pairs (44,61%) et la curiosité (35,38%). La voie fumée était la principale voie d'usage (Tableau III).

Les substances les plus consommées avant la détention était le tabac (53,85%), l'alcool (44,61%) et du cannabis (36,92%). En détention, 14 mineurs sur 65 (soit 21,54%) poursuivaient leur usage de substances psychoactives avec le tabac (15,38%), l'alcool (03,07%), et les Benzodiazépines (03,07%) comme substances consommées (Tableau IV).

**Tableau IV : Répartition des enquêtés selon les substances psychoactives consommées/ Distribution of respondents by psychoactive substances**

Avant détention	N	%
Tabac	35	53,85
Alcool	29	44,61
Cannabis	24	36,92
Benzodiazépines	15	23,08
Opiacés (Tramadol)	10	15,38
Cocaïne	05	07,69
<b>En détention</b>		
Tabac	10	15,38
Alcool	02	03,08
Benzodiazépines	02	03,08
Aucune substance	51	78,46

**DISCUSSION**

**Données sociodémographiques et éducation**

La tranche d'âge de la population de détenus était comprise entre 13 et 18 ans, la population la plus représentative étant constituée par les 17 ans (35,38%) et 18 ans (32,31%). Cette particularité repose sur deux facteurs essentiellement. Le premier facteur est en rapport avec le régime carcéral du Centre d'Observation des Mineurs (C.O.M). Cette structure de la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ) [6] relève du ministère de la justice et a pour mission première d'accueillir en hébergement les mineurs d'âge inférieur ou égal à 18 ans, placés sous Ordonnance de Garde Provisoire par les juridictions pour mineurs. Le deuxième facteur est relatif au fait que la délinquance juvénile est de plus en plus précoce en Côte d'Ivoire. En effet plus des 3/4 soit 86,15 % des détenus avaient un âge compris entre 13 et 17 ans et 16,92 % d'entre eux étaient d'âge pédiatrique (entre 13 et 14 ans).

La traduction socio-criminologique de ces chiffres se rapporte à une montée de différentes formes de criminalité et de délinquance juvénile en Côte d'Ivoire. L'étude de Marguerat Y [7] portant sur : « les jeunes délinquants d'Abidjan » rapportait que les jeunes délinquants ou prédélinquants d'Abidjan avaient un âge compris entre 15 et 18 ans dans 75,60% des cas.

Presque la totalité (93,84%) des détenus étaient de sexe masculin. Ce résultat est très proche des 95,2% retrouvé par l'étude de Marguerat Y. La masculinité est définie par certaines caractéristiques telles que la volonté de prendre

des risques [7]. L'étude de Bokzurt V et collaborateurs [8] a confirmé que sexe, masculinité et violence sont étroitement liés. Les actes infractionnels sont donc plus l'apanage de sujet de sexe masculin.

La grande majorité des détenus (81,54%) n'avait pas atteint le lycée, quand 15,38% d'entre eux n'avait jamais été scolarisés. Dans une étude de Mucchielli L., environ 80 % des jeunes délinquants présentent des lacunes scolaires et 72 % ont connu au moins un long épisode de déscolarisation (de plus d'un an dans les trois quarts des cas) [9]. L'absence de scolarisation, de même que l'éviction précoce du système éducatif, amènent souvent les jeunes garçons à des activités génératrices de revenus. Ils s'engagent fréquemment vers le secteur informel ; ce qui justifie bien, que plus de la moitié des détenus (58,46%) exerçait une activité dans le secteur informel quand 18,46% d'entre eux étaient sans activité.

### Caractéristiques judiciaires et pénitentiaires

Le délit de vol représentait plus des deux tiers des infractions soit 70, 77 % quand les coups et blessures volontaires étaient à 16,92%. Ces résultats sont différents de ceux obtenus par l'étude de Traoré S., sur la population générale de la Maison d'Arrêt et des Corrections d'Abidjan (M.A.C.A) dans laquelle les atteintes aux biens se rapprochaient des atteintes aux personnes respectivement à 40% et 35 % [10]. Ceci pourrait être dû au fait que la délinquance juvénile, phase initiale de la délinquance est marquée généralement par des délits mineurs : des vols et des rixes. Pour ces délits, 41,54% de nos enquêtés étaient sous ordonnance de garde provisoire depuis plus de trois mois. En réalité plusieurs de ces mineurs étaient en rupture familiale et le juge des enfants a toujours besoin d'un référent à qui confier le jeune libéré. Les refus des parents de les réintégrer à la cellule familiale et les procédures pour rencontrer le juge sont à l'origine d'un allongement de la détention outre mesure. Par ailleurs huit détenus soient 12, 31% justifiaient déjà d'un antécédent d'incarcération. En effet la probabilité d'avoir au moins une nouvelle condamnation dans les 5 ans est 3,7 fois supérieure pour les libérés qui avaient des condamnations antérieures par rapport à ceux qui n'en avaient pas. Le risque est trois fois plus important pour les mineurs à la libération par rapport aux jeunes majeurs de 18 à moins de 30 ans. Et comme l'affirme Mauger G (2009) : « On sait que la menace pénale renforce la solidarité du groupe délinquant et l'emprisonnement encourage son passage de la délinquance occasionnelle à la délinquance professionnelle » [11]. L'organisation de la prison devrait être basée sur le principe de la séparation des primo-incarcérés et des récidivistes. Mais avec la problématique des récidives, l'institution est dorénavant considérée comme un haut lieu de contamination. Cela pourrait s'expliquer par un défaut de classement judiciaire des prisonniers en fonction du risque qu'ils posent, les primo-incarcérés étant en contact avec des récidivistes [12].

La clinique de la consommation des SPA montre que les motivations de la première expérience psychotrope étaient essentiellement l'influence ou la conformation aux pairs (amis et famille) à une fréquence de 44,61%, suivi de la curiosité 35,38%. Ces résultats vont dans le même sens

que ceux de Ahounou E et al. [13] qui dans leur étude « Conduites addictives des adolescents usagers de drogues consultant pour la première fois au Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale d'Abidjan en 2019 » retrouvaient la curiosité et l'influence des pairs dans les fréquences respectives de 71,42% et 61,90% comme principale motivation à la primo-consommation. Le processus de construction identitaire s'achèvera sur des expérimentations de comportement et d'exploration, normales à l'adolescence. Chaque adolescent en aura une approche particulière et personnelle, mais certaines conduites seront plus dangereuses que d'autres [14]. Selon Morel A. [15], inscrite ainsi profondément dans les différentes dimensions d'un sujet, l'expérience de modification par les psychotropes aura des valeurs et des fonctions différentes selon les individus et les représentations culturelles. Elle n'est pas univoque, elle est polysémique : pour quelques-uns, elle constituera une véritable révélation sur eux-mêmes, pour d'autres ce sera le moyen de se conformer à un groupe ou à un milieu de vie, pour beaucoup, il ne s'agira que d'une conduite d'essai dans un contexte donné. De plus l'adolescent et son désir d'appartenir à un groupe l'oblige à adopter ou à épouser les codes d'appartenance sociale du groupe. Ainsi pour être en phase et se faire accepter dans un groupe, le respect des lois internes de ce groupe est un préalable [15]. En outre deux autres motivations, certes peu évoquées, sont assez illustratives des aspects bio-comportementaux des consommateurs de drogue, la consommation de drogue à des fins de performance soit dans le travail ou en préparation d'un passage à l'acte infractionnel.

Dans l'étude de Konan et al., [16] sur des populations « d'enfants en conflit avec la loi » responsable d'agression, on note que 89,43% de cette population avait recours aux toxiques dans une motivation de conditionnement au passage à l'acte, de recherche d'un effet enhardissant et dopant de l'agressivité. En effet pour certaines personnes, l'intoxication constitue un outil, au même titre qu'une arme, permettant d'accomplir un geste difficile à commettre à jeûn. La substance est donc consommée dans le but avoué de commettre un geste impossible autrement [16].

Plus de la moitié des détenus (56,93%) s'adonnaient à la consommation des substances psychoactives dans leur environnement de vie (quartier, domicile). A ce niveau on dirait qu'une tendance à la domiciliation de la consommation des substances psychoactives est en cours au détriment des fumoirs. Aussi, faut-il dire que les fumoirs sont dans les viseurs des forces de sécurité qui y font fréquemment des descentes policières. Toute chose qui oblige les consommateurs de drogue à s'éloigner de plus en plus de ces espaces.

Les deux voies d'administration privilégiées de ces SPA étaient les voies orales fumée et ingérée. Ainsi l'alcool et les médicaments détournés (Benzodiazépine, le Tramadol) étaient ingérées généralement sous forme de comprimé, gélule ou de liquide. Quant au tabac, au cannabis et au cocaïne, ils étaient fumés. Ces modes d'administration (fumé et ingéré) sont privilégiés car moins invasifs et plus aisés mais aussi répondant aux formes galéniques des SPA disponibles.

Au niveau de la dynamique d'usage de substances psychoactives, avant l'incarcération, le tabac, l'alcool et le cannabis étaient les substances psychoactives les plus consommées chez nos enquêtés dans les proportions respectives de 53,85%, 44,61% et 36,92%. Les résultats du rapport de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies en (OFDT) réalisé en France métropolitaine chez les 17 ans retrouvaient comme substances les plus consommées dans l'ordre, l'alcool, le tabac et le cannabis. Ainsi, neuf jeunes sur dix (91,0 %) ont déjà bu de l'alcool, près de sept sur dix (68,4 %) déclarent avoir déjà fumé une cigarette au cours de leur vie, et un peu plus de quatre sur dix (41,5 %) disent avoir déjà eu l'occasion de consommer du cannabis [17]. Ces chiffres montrent l'accessibilité inquiétante de ces substances et la précocité de son utilisation. À 16 ans, quatre adolescents sur dix considèrent pouvoir facilement se procurer du cannabis. C'est le produit illicite le plus précocement expérimenté [17].

Outre ces trois substances, les mineurs consommaient des médicaments détournés de leurs prescriptions notamment les Benzodiazépines (23,07%) et Tramadol (15,38%) dont ils s'en procuraient dans la rue (médicaments de la rue). A ce sujet Obot IS affirmait que dans un nombre croissant de pays d'Afrique de l'Ouest, le Tramadol et certaines substances opioïdes sont devenus des drogues très populaires chez les jeunes avec l'utilisation des sirops codéinés ou contenant du dextrométorphané devenus assez courant dans ses populations [18]. Ceci pourrait s'expliquer par le phénomène des médicaments de la rue, véritable fléau en Afrique et spécialement en Côte d'Ivoire mais aussi par le trafic des produits pharmaceutiques non enregistrés sur le territoire ivoirien. Il s'agit de produits non-inscrits ou de présentation de produits pharmaceutiques non-inscrits détournés de leur usage médical. Dans l'étude de Angbo-Effi KO et al., qui a porté sur 300 personnes, il ressort que la consommation des médicaments de la rue est un phénomène de grande ampleur de par sa prévalence (72 %) dans la population enquêtée [14].

En détention, 14 mineurs sur 65 (soit 21,54%) affirmaient consommer des substances psychoactives avec comme substances consommées le tabac (15,38%), l'alcool (03,07%) et les benzodiazépines (03,07%). Cet usage chez les mineurs pourrait s'expliquer par les interactions entre détenus adultes et mineurs (surtout pour les corvéables) du fait que le COM soit situé à l'intérieur de la MACA. La restriction au niveau de la consommation pourrait être aussi due aux contrôles plus rigoureux au niveau du COM contrairement à la MACA où l'on retrouvait 37,64% de consommateurs de substances psychoactives en détention dont 32,33 % pour les drogues illicites [10].

#### Les limites de l'étude

Notre étude présente quelques limites. Le caractère purement déclaratif des substances consommées constitue une limite. En effet les enquêtés pourraient dissimuler les substances réellement consommées ou alors ne pas connaître ou même ignorer la nature réelle des substances présumées consommées. La réalisation d'examen toxicologique des urines à la recherche de substances

psychoactives aurait permis de connaître la nature exacte des consommations des mineurs en détention.

#### CONCLUSION

La situation privative de liberté n'est pas un facteur limitant l'accès et la consommation de substances psychoactives. Pis, elle serait un cadre de contamination ou de primo-consommation pour certains détenus. Même si des biais probables de dissimulation ont pu réduire voire annuler la prévalence d'usage des drogues illicites en prison chez les mineurs, cette étude nous aura au moins permis de mettre en évidence une consommation importante de substances psychoactives extra-muros et de déterminer leur profil psychosocial et criminel. Le profil psychosocial et criminel des mineurs détenus au COM est celui d'un « adolescent de 17 ans (35,38%), de sexe masculin (93,84 %), travaillant dans le secteur informel (58,86 %), domicilié à Abidjan, détenu pour vol (70,77 %) depuis plus de 3 mois (37,10 %), consommateur de cannabis (93,75 %) et de PPNE ou d'usage détourné (48,67%) ». La substance la plus consommée comme dans plusieurs études, reste le cannabis, pour lequel on observe une tendance à la baisse de consommation intra-muros chez les mineurs.

Les défis restent encore nombreux dans notre contexte avec notamment l'inexistence de structure de « consultation jeunes consommateurs » et la persistance du phénomène des « médicaments de la rue ». D'autres études en addictologie dans le milieu carcéral devraient intégrer des tests urinaires dans une approche basée sur l'évidence des preuves biologiques.

#### Financements

Ce travail n'a pas bénéficié de financement.

#### Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

#### Remerciements

Au Directeur de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) qui nous a autorisé à mener notre enquête.

Au responsable de Centre d'Observation des Mineurs (COM) qui a facilité la réalisation de notre enquête.

Aux mineurs qui ont accepté de participer à l'étude

#### REFERENCES

- Bureau International de Droit des Enfants (BICE).** Etat des lieux sur la formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant en Côte d'Ivoire. Rapport Décembre 2012. Disponible sur : <http://www.ibcr.org/wp-content/uploads/2016/07/%C3%89tat-des-lieux-C%C3%B4te-dIvoire.pdf>
- Bendettini M.** Comité Européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, L'entrée du phénomène de la toxicomanie dans les prisons, CPT (2002) 13, 13 février 2002, page 2.
- Michel L, Morel A.** Statistiques mensuelles des personnes écrouées et détenues en France au 1<sup>er</sup> Avril 2018, Bureau des statistiques et des études (SDME-Me5), Direction de l'Administration Pénitentiaire in Prison et Addiction Aide-Mémoire Addictologie en 47 notions 3<sup>ème</sup> Edition p327 Ed. Dunod 2019 France.

- 4- Protais C, Morel d'Arleux J et Jauffret-Roustide M.** « Usages de drogues en prison. Pratiques, conséquences et réponses », Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Théma OFDT, décembre 2019, 40 p.
- 5- Amsellem-Mainguy Y et Dumollard M.** Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ. Entre priorité et évitement, rapport d'étude, INJEP, 2015, 165 p.
- 6- La Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJEP).** Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme Côte d'Ivoire : par le décret n° 2003-193 du 3 juillet 2003 portant organisation du ministère de la justice. Disponible sur : <https://www.justicedesmineursci.com/>
- 7- Marguerat Y.** Les jeunes délinquants d'Abidjan. Cah. ORSTOM, SE~. *Sci. Hum.*, vol. XXI, nos 2-3, 1985 : 373-379.
- 8- Bozkurt V., Tartanoglu S., Dawes G.** Masculinity and Violence : Sex Roles and Violence Endorsement among University Students, *Procedia - Social and Behavioral Sciences*.2015 ; 205 : 254-260. ISSN 1877-0428. Disponible sur : <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.09.072>.
- 9- Mucchielli L.** « Qui veut réellement connaître la délinquance des mineurs ? », site internet The conversation. Disponible sur : <https://theconversation.com/qui-veut-reellement-connaître-la-delinquance-des-mineurs-67218>
- 10- Traore BS.** Psychiatrie en milieu carcéral africain : Résultats de l'application du mini International Neuropsychiatrie Interview sur les détenus de Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan. Thèse de doctorat en Médecine N° 5745/14, Abidjan, Faculté de médecine, Université Felix Houphouët Boigny Abidjan, 2014 ; 72 Pages.
- 11- Mauger G.** La sociologie de la délinquance juvénile. *La Découverte*, « Repères », 2009, 128 pages. ISBN : 9782707149718. DOI : 10.3917/dec.mauge.2009.01. Disponible sur : <https://www.cairn.info/la-sociologie-de-la-delinquance-juvenile--9782707149718.htm>
- 12- Kensey A., Benaouda A.** Les risques de récidive des sortants de prison. Une nouvelle évaluation. Cahiers d'Études Pénitentiaires et Criminologiques, 2011, pp.1-8. (hal-00742799).
- 13- Ahounou EI, Traore BS, Sule MA, Zikéto BS, Gonce DA, Gahi EK, Yeo-Tenena JM.** Conduites Addictives des Adolescents Usagers de Drogues Consultant pour la Première Fois au Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale d'Abidjan en 2019. *Health Sci. Dis: Vol 24 (8) August 2023* pp 12-16. Disponible sur : [www.hsd-fmsb.org](http://www.hsd-fmsb.org).
- 14- Angbo-Effi K., Kouassi D., Yao G., Douba, A. Secki R. & Kadjo A.** Facteurs déterminant la consommation des médicaments de la rue en milieu urbain. *Santé Publique*, 2011. 23 (6) : 455-464. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/spub.116.0455>
- 15- Alain Morel.** Processus de l'addiction. In : L'aide-mémoire d'addictologie ; 2010 ; pp 190-199. Paris : Dunod.
- 16- Konan KP, Traore BS, Kouassi ES, Aka RA, Yeo-Tenena YJM.** Toxic Substances Use and Juvenile Violence in Ivory Coast: The Case of Young Adults and Adolescents in Conflict with the Law, Known as "Microbes" 2021 ;9(2):44-49 <http://www.sciencepublishinggroup.com/j/ajpn> doi: 10.11648/j.ajpn.20210902.14
- 17- Spilka S., Le Nézet O., Tovar ML.** Les drogues à 17 ans : premiers résultats de l'enquête Escapad 2011. *OFDT, Tendances* n° 79, Février 2012, 4 p.
- 18- Obot IS.** Drug use and its effects on young people in West Africa. Uyo: Center for Research and Information on Drug Addiction (CRISA). 2016. Available free at : <http://www.osiwa.org/wp-content/uploads/2016/06/LA-CONSOMMATION-DE-DROGUES-ET-SES-EFFETS-SUR-LES-JEUNES-EN-AFRIQUE-DE-L-OUEST.pdf>